

6192/25

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 28 février 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 28 février 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

DÉCISION DU CONSEIL relative à la signature et à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la République d'Arménie établissant un cadre pour la participation de la République d'Arménie à des opérations de gestion de crises menées par l'Union européenne

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes